



O² : de l'Oxygène !!! - Maison des associations 42 bis rue Gambetta 42700 Firminy - 0614995639 - <https://o2deloxygene.fr/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE le 15 NOVEMBRE 2025

L'assemblée générale 2025 se tiendra à partir de 9 h00 à la maison des associations de Firminy, 42 bis rue Gambetta. L'avancement des différents dossiers sera présenté, vous pourrez contribuer aux débats, voire proposer votre participation à l'équipe d'animation.

PLACE DU BREUIL, PIÉTONISATION ET CYCLABILITÉ

Dès la vogue terminée, les travaux de piétonisation et cyclabilité seront repris.

L'année 2025 a été particulièrement marquée par des épisodes caniculaires extrêmement longs et éprouvants, qui ne manqueront pas de se répéter et de s'amplifier à l'avenir. A ce titre, nous interpellons les différentes listes aux élections municipales afin que leur plan de mandat prévoie un projet plus ambitieux : végétalisation, espaces fraîcheur, lieux de détente....en ne conservant que les places de parking indispensables et en créant des places de stationnement à proximité

VELOROUTE FIRMINY - DUNIÈRES, VRAI OU FAUX

La région ne financera pas sa réalisation.

VRAI et FAUX. le Président de la communauté de communes Loire Semène a utilisé cet argument pour retirer sa collectivité du financement de l'étude (ouvrages d'art et environnement). En réalité si la région ne finance pas les études dont elle n'est pas à l'origine, elle n'a jamais dit qu'elle ne financerait pas la réalisation de la voie verte à l'issue des conclusions.

Les maires entre Firminy et Lichemialle ne sont pas d'accord avec le projet.

FAUX. Nous avons eu connaissance d'un document signé par les maires de Firminy, Fraisses, Unieux, Saint-Ferreol d'Auvergne, Pont Salomon, La Séauve sur Semène, Saint Didier en Velay et Saint Victor Malescours, qui manifestent le désir de voir l'étude se réaliser.

Le département de la Loire a décidé de se retirer du financement de l'étude.

FAUX. En réalité le département de la Loire qui s'était porté comme maître d'ouvrage, avait chiffré l'étude et à ce titre désigné un bureau d'étude. Devant l'absence d'unanimité des collectivités concernées, il a été décidé de mettre le dossier sous la pile en attendant l'unanimité sur le projet.

Le département de la Haute-Loire a décidé de se retirer du financement de l'étude.

VRAI et FAUX. Même cause, mêmes effets. Face à l'opposition de la communauté de communes Loire Semène, le département de la Haute-Loire ne donne pas suite à sa participation financière pour l'étude (inférieure à 10000 € par collectivité).

Les comcom Haut Pays du Velay et Marches du Velay Rochebaron sont pour.

VRAI. Quelle position va prendre le département de la Haute-Loire vis à vis de la demande des communautés de communes Haut Pays du Velay (Dunières, Montfaucon, St Romain Lachalm...) et Marches du Velay Rochebaron (Lichemialle, Saint Pal de Mons...) de réaliser la voie verte pour contribuer à l'attractivité du périmètre de la gare (aires de jeux, restaurant...).

Devant les difficultés O² de l'Oxygène va abandonner le projet.

FAUX FAUX et FAUX. 7 ans d'efforts pour populariser le projet ne nous ferons pas dévier d'un iota, bien au contraire, les prochaines échéances électorales nous permettront de mettre les collectivités devant leurs responsabilités et en créant un parking le plus près possible de la place.

Vous pouvez aussi, sur notre site, vous reporter à quatre articles du Progrès, très bien documentés.

PLAN DE MOBILITÉ de SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

<https://www.saint-etienne-metropole.fr/habiter-se-deplacer/deplacement-et-mobilite/le-plan-de-mobilite-2025-2035>

Saint-Etienne Métropole organise une enquête publique, portant sur le projet du plan mobilité 2025-2035. Cette enquête est ouverte jusqu'au 31 octobre pour fin 2025, finaliser le projet. Un registre est à disposition aux heures d'ouverture en mairie de Firminy.

A noter qu'au même titre que d'autres associations nous avons été informés lors de plusieurs réunions, du contenu de ce plan qui devra

- définir les grandes orientations stratégiques en termes de réseaux et services de mobilité
- choisir après analyse et modélisation, les projets à étudier et à réaliser sur la période 2025 à 2035, ainsi que leur modalité de financement
- intégrer l'accessibilité des services de mobilité, l'organisation des offres de stationnement, la continuité des itinéraires piétonniers et cyclables...

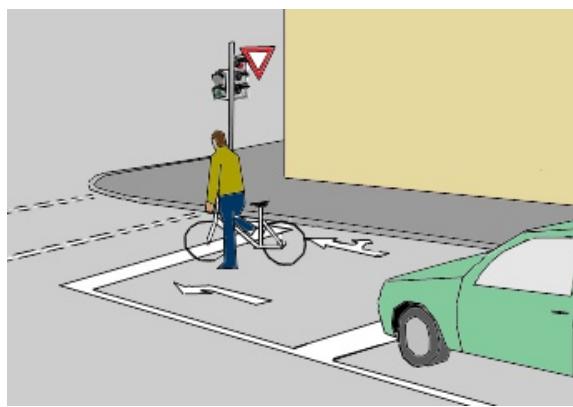


CRÉATION DE SAS VÉLOS

Le sas vélo est un espace réservé aux cyclistes dans un carrefour à feux tricolores. Il permet aux vélos de se placer devant les véhicules motorisés pour redémarrer en toute sécurité.

Malgré nos demandes, aucun n'a été réalisé dans la vallée de l'Ondaine et pourtant il ne s'agit que de peinture au sol ???

Une fois qu'ils seront en service, encore faut-il, qu'ils soient compris et respectés par les automobilistes. A ce titre, la ville de Rennes donne l'exemple en matérialisant tous les sas par une configuration originale et bien visible.



SERM QU'ES ACO

Le SERM stéphanois (Service Express Régional Métropolitain), projet lancé depuis février 2025, a pour objectifs :

- d'améliorer le service et la fréquence des trains
- de faciliter les déplacements sur l'ensemble du bassin stéphanois
- de renforcer l'interconnexion entre trains, cars, bus, tramways et **mobilités douces**

Il s'agit d'un engagement de l'état avec appui sur l'ingénierie et un co-financement

Nous avons participé à deux réunions au cours desquelles nous avons apporté notre contribution. A noter que le projet intègre la proche Haute-Loire, jusqu'à Retournac et Yssingeaux.